

aachen
PRIX INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE
DE LA VILLE
D'AIX-LA-CHAPPELLE



2006



Jean-Claude Juncker

Le Directoire de la Société pour la remise du
Prix International Charlemagne de la Ville
d'Aix-la-Chapelle honore, en 2006, un grand
Européen en la personne de Jean-Claude Juncker.

Il réussit, comme peu d'autres avant lui,
à enthousiasmer et faire adhérer les citoyens et les
citoyennes à l'œuvre d'unification de l'Europe.

Tout ce qui nous relie

Deutsche
Telekom 



2006



UN NOUVEL ÉLAN POUR L'EUROPE

Le « non » définitif de la population dans deux Etats fondateurs de l'Union Européenne au projet d'une Constitution européenne a conduit l'Europe à une crise profonde. Les référendums en France et aux Pays-Bas ne sont pas seulement indicateurs d'un malaise suite au processus d'élargissement, d'une incertitude par rapport à l'orientation, aux objectifs et aux frontières de l'Europe, mais d'une incompréhension vis-à-vis du désaccord constamment perceptible entre les gouvernements des Etats membres.

Il s'agit plutôt d'un scepticisme fondamental, voire d'une méfiance contre le projet européen en lui-même. La crise politique est liée avant tout à une question de confiance. Beaucoup de citoyens doutent de l'Europe puisqu'ils ne savent pas dans quelle direction mènera le processus d'unification. L'année dernière, l'élargissement comprenant dix états de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est a renforcé l'inquiétude parmi une grande partie de la population quant à la sécurité sociale et au marché de l'emploi. Compte tenu de la mondialisation et du changement démographique, elle se pose la question si l'état social européen peut toujours être garanti dans ces conditions et si une concurrence suite aux délocalisations, liée à un dumping des salaires et à une dégradation des systèmes de sécurité sociale, ne serait pas la conséquence du processus d'intégration.

Afin de surmonter la crise profonde de l'Europe, il faut prendre au sérieux ces inquiétudes et ces craintes. L'Europe est appelée à voir clair dans son orientation, dans sa conception de la justice sociale et dans son ambition politique, spirituelle et culturelle, à créer ses valeurs et son identité et à définir ses frontières. Toutefois, il faut souligner que le processus d'intégration européenne reste sans alternatives, étant donné l'échec des moyens individuels de toute nation face à la globalisation de l'époque moderne.

Pour retrouver un nouvel élan, l'Europe a besoin de personnalités crédibles, engagées et reconnues qui, malgré toutes les crises et tous les revers, avancent de manière courageuse et ne laissent pas passer la chance historique de l'œuvre d'unification. Le Premier Ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, lauréat du Prix Charlemagne en 2006, est une personnalité pleine de responsabilité, qui inspire, représente et enrichit le projet européen depuis deux décennies. Le fait de lui remettre le Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle, qui est depuis toujours un Prix représentant les citoyens européens, symbolise la reconnaissance de ses précieux mérites, ainsi que la détermination de ne jamais diminuer les efforts pour garder la maison de l'Europe élargie, stable et confortable.

Dr. Jürgen Linden
(Maire de la Ville d'Aix-la-Chapelle)

2006



SOMMAIRE

2 MOTIVATION POUR LA REMISE DU PRIX CHARLEMAGNE

AU PREMIER MINISTRE DU GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG PAR LE DIRECTOIRE DE LA
SOCIÉTÉ POUR LA REMISE DU PRIX INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE

6 TEXTE DU DOCUMENT

INSCRIPTION DE LA MÉDAILLE

7 DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER

BIOGRAPHIE/TITRES ET DISTINCTIONS

11 UN PRIX CIVIL RÉCOMPENSANT LES MÉRITES POUR L'UNIFICATION EUROPÉENNE

PROF. DR. DR. WALTER EVERSHEIM

19 LES LAURÉATS DU PRIX CHARLEMAGNE

24 PROCLAMATION DE 1949

26 DÉCLARATION DU CONSEIL DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE

ET DE LA SOCIÉTÉ POUR LA REMISE DU PRIX INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE

27 MEMBRES DU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ POUR LA REMISE DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE

28 FONDATION DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D' AIX-LA-CHAPELLE - STATUTS

29 PARRAINS ET MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE LA FONDATION DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE

RÉALISATION

LE LAURÉAT DU PRIX CHARLEMAGNE

2006



JEAN-CLAUDE JUNCKER



MOTIVATION POUR LA REMISE DU PRIX CHARLEMAGNE AU PREMIER MINISTRE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER, PAR LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ POUR LA REMISE DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE



ARMOIRIE

« Un organisme sans âme est mort. Une Europe unie ne peut pas subsister sans âme. » Ces propos tenus par Jacques Delors, lauréat du Prix Charlemagne en 1992, soulignent l'essentiel. Au-delà de maints problèmes quotidiens, il s'agit d'attirer les regards sur ce qui unit l'Europe dans son for intérieur et ce qui marque dans une mesure considérable la position de la Communauté à l'échelon mondial: L'Union Européenne représente la plus réussie des grandes tentatives d'établir et de consolider un état de paix et de liberté sur tout le continent – une paix et une liberté fondées non sur l'équilibre des forces, mais sur une unité de valeurs et d'institutions.

Néanmoins, il est évident qu'une véritable identité commune aux Européens n'existe pas encore et qu'une distance considérable demeure entre les citoyennes et citoyens des États membres et leurs organisations européennes: d'où des incertitudes, des angoisses, des inquiétudes et des attentes qu'il faut prendre au sérieux. Plus que jamais l'Union Européenne a besoin d'un dialogue ouvert entre personnalités politiques et citoyens. Et plus que jamais, elle a besoin de personnalités dirigeantes et visionnaires pour gagner les citoyens à l'œuvre d'unification européenne, de créateurs sensibles aux chances que l'Europe Unie réserve à sa population, qui les saisissent et les mettent en pratique sur le plan politique.

En reconnaissance de son rôle en tant que moteur et acteur décisif au cours de presque toutes les étapes de l'intégration des deux dernières décennies, en tant que conciliateur et médiateur qui fait le lien entre personnalités politiques et citoyens ainsi qu'entre les différents membres de la Communauté, le Directoire de la Société pour la remise du Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle rend hommage en 2006 au chef du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur le Premier ministre Dr. h.c. Jean-Claude Juncker, reconnaissant son rôle de pionnier de la future Europe Unie.

« Celui qui doute, qui désespère de l'Europe, devrait visiter des cimetières militaires ». Par cette phrase, Juncker nous rappelle avec insistance qu'un état de paix en Europe ne peut pas du tout être considéré comme une évidence. L'ancienne génération a dû en faire l'expérience amère. D'après lui, les Européens « ne sont pas assez fiers de ce que la

2006



**MOTIVATION POUR LA
REMISE DU PRIX
CHARLEMAGNE AU PREMIER
MINISTRE DU GRAND-
DUCHÉ DE LUXEMBOURG,
DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER,
PAR LE DIRECTOIRE
DE LA SOCIÉTÉ POUR LA
REMISE DU PRIX
INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE DE LA VILLE
D'AIX-LA-CHAPELLE**

génération de la guerre a reconstruit sur les cendres ». Pour les jeunes d'aujourd'hui, une guerre entre les états de l'Union Européenne est, à juste titre, inconcevable. Et quand Jean-Claude Juncker explique pourquoi « il veut toujours être partant quand une tentative pour faire avancer l'Europe est initiée quelque part », ce sont justement ces réflexions si fondamentales qui motivent le chef du gouvernement du plus petit membre fondateur de l'Union Européenne.

Agé de 51 ans seulement, Juncker a participé plus longtemps que tout autre chef de gouvernement de manière décisive au développement du processus d'unification: ainsi en 1986 à l'Acte unique européen conduisant au Marché unique ; en 1992 au Traité de Maastricht, quand l'Union Européenne succéda à la Communauté Européenne et quand l'union monétaire et l'introduction de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) furent conclues ; en 1996 au Pacte de stabilité et de croissance; en décembre 2000 au Traité de Nice ; l'année suivante à l'instauration de la Convention; en décembre 2002, quand l'unification complète de notre continent fut définitivement résolue à Copenhague, ainsi qu'en 2004, l'année de l'élargissement de l'UE et de la signature du traité établissant une Constitution pour l'Europe. Au cours de toutes ces étapes de l'unification, Juncker était moteur et acteur crucial dans l'effort de conciliation des intérêts européens et nationaux. Avec passion et une grande force de persuasion, il défend sa conception d'une Europe qui se distingue à la fois par une économie puissante et innovatrice, et une justice sociale.

Jean-Claude Juncker, fils d'un ouvrier dans l'industrie sidérurgique, est né le 9 décembre 1954 à Rédange-sur-Attert. Après avoir suivi des études de droit à l'Université de Strasbourg, il travaille d'abord comme avocat et entre en tant que secrétaire de la fraction au service du Parti chrétien-social (CSV), dont il présidait déjà la cellule de jeunesse.

Fin 1982, le chef du gouvernement de l'époque, Pierre Werner, désigne le jeune homme de 28 ans comme secrétaire d'Etat au Travail et à la Sécurité sociale dans son gouvernement. Elu pour la première fois au Parlement luxembourgeois en juin 1984, Juncker élargit rapidement sa zone d'action et sa sphère d'influence et est nommé ministre du Travail et ministre délégué auprès du ministre des Finances, devenant ainsi responsable du budget de l'Etat. En 1989, il monte définitivement en grade avec la nomination aux postes de ministre du Travail et ministre des Finances, parvenant à la position de second du nouveau chef du gouvernement, son ami et tuteur Jacques Santer. Aux élections législatives en juin 1994, le Parti chrétien-social, dont Juncker avait été élu président quatre ans auparavant, réussit à rester en tête. Quand Santer, le chef du gouvernement, prend la relève de Jacques Delors en tant que président de la Commission Européenne en 1995, Juncker est élu, comme prévu, Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg le 26 janvier de la même année. Il continue cependant à exercer les fonctions de ministre des Finances et ministre du Travail, et reprend également le poste de ministre du Trésor.

Après son entrée en fonction, Juncker annonce immédiatement une politique européenne plus active et s'oppose avec fermeté à une modification du Traité de Maastricht et des critères de convergence pour l'Union monétaire. Au sommet de Dublin, en décembre 1996, il jouit d'une renommée internationale quand il participe de manière décisive à la mise en pratique du Pacte de stabilité et de croissance, principalement initié par Theo Waigel et Carlo Ciampi. A l'époque, les observateurs politiques notent avec respect : « Dans ce processus, il n'a pas été inutile que Juncker ait une connaissance plus approfondie de l'Union monétaire que tous les autres Premiers ministres et chanceliers. » (Die Tageszeitung du 20 décembre 1996). Quand les ministres des Finances de l'Union

2006



**MOTIVATION POUR LA
REMISE DU PRIX
CHARLEMAGNE AU PREMIER
MINISTRE DU GRAND-
DUCHÉ DE LUXEMBOURG,
DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER,
PAR LE DIRECTOIRE
DE LA SOCIÉTÉ POUR LA
REMISE DU PRIX
INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE DE LA VILLE
D'AIX-LA-CHAPELLE**

monétaire se mettent d'accord sur une présidence à plus long terme pour la zone euro en 2004, personne ne peut vraiment s'étonner que le choix se porte sur Jean-Claude Juncker, qui prend ce poste pour deux ans le 1er janvier 2005 et réussit déjà à clore une longue phase d'insécurité dans la politique monétaire par une réforme modérée en mars 2005.

En dépit des éloges pour son organisation efficace, la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne n'est pas véritablement couronnée de succès au premier semestre 2005. Un accord sur la prévision des finances de 2007 à 2013 s'avère impossible pour l'instant, malgré tous les efforts des chefs de gouvernement. Après les référendums échoués en France et aux Pays-Bas, une « pause de réflexion » est convenue par rapport au Traité constitutionnel signé seulement en octobre 2004, sans pour autant avoir été ratifié par tous les membres. Toutefois, Jean-Claude Juncker fait une fois de plus preuve de fermeté, de ténacité et d'une force de persuasion déterminée en ce temps de crise dans l'UE. Contrairement à quelques homologues dans d'autres Etats membres, il insiste sur le référendum prévu au Grand-Duché et lie son avenir politique à un vote positif de ses compatriotes. Au premier référendum national depuis 1937, les Luxembourgeois suivent leur chef de gouvernement, en donnant un signal positif à la Constitution européenne par une approbation de 57%.

Jean-Claude Juncker a déjà été maintes fois décoré, surtout pour ses mérites dans la politique européenne : déclaré « Européen de l'année 2003 » et admis à l'Ordre du Grand Officier de la Légion d'Honneur de France, il a également reçu les insignes de la Grand-Croix de l'Etoile de la Roumanie, et s'est vu récemment décerner le Prix Walter Hallstein. En outre, il porte entre autres le titre Docteur honoris causa de l'Université de Munster. Le Premier Ministre est polyglotte et parle couramment cinq langues. Il est marié depuis 1979 à Christiane Frising.

Juncker, confirmé de manière impressionnante dans ses fonctions en 1999 par une coalition chrétienne-libérale et, en 2004 à nouveau, par une coalition chrétienne-sociale, compte parmi les hommes politiques luxembourgeois réputés pour leur engagement dans la politique européenne, comme Joseph Bech, Pierre Werner et Jacques Santer, qui avaient toujours su associer les intérêts nationaux aux objectifs d'une politique d'intégration européenne. Sûr de lui, il ne tolère donc aucune « leçon géo-démographique » sur la superficie de son pays natal : « Depuis mon enfance, je sais que le Luxembourg est un petit pays. ». Et pourtant « la vie institutionnelle en Europe suit les mêmes règles que la zoologie : Une puce peut rendre fou un lion. Mais aucun exemple n'est transmis d'un lion ayant rendu fou une puce. Ce qui prouve qu'il faut s'efforcer de trouver le juste équilibre entre les grands et les petits. »

Ainsi, le Luxembourgeois fait partie des pionniers de l'UE, même dans les domaines où son pays natal ne semble pas jouer un rôle dirigeant à première vue, comme par exemple celui de la politique extérieure et de sécurité : « Il est indispensable de trouver des points communs dans les domaines de la sécurité européenne et de la politique extérieure et de défense européenne, de renforcer notre responsabilité européenne et de formuler une politique commune pour la mettre en pratique. Ce qui est valable pour la politique extérieure et de défense européenne, l'est également pour le domaine de l'aide européenne au développement. [...] L'ordre économique international reste fondamentalement injuste, et c'est aux Européens de contribuer à ce que les conditions deviennent plus justes et plus faciles pour les gens. C'est pourquoi l'aide au développement est également un projet européen. L'Europe devrait y servir de modèle au niveau mondial. C'est pour cela qu'on doit veiller en Europe à ce que les contributions qu'on est en mesure d'accorder au reste du monde correspondent à nos propres ambitions.

2006



**MOTIVATION POUR LA
REMISE DU PRIX
CHARLEMAGNE AU PREMIER
MINISTRE DU GRAND-
DUCHÉ DE LUXEMBOURG,
DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER,
PAR LE DIRECTOIRE
DE LA SOCIÉTÉ POUR LA
REMISE DU PRIX
INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE DE LA VILLE
D'AIX-LA-CHAPELLE**

Ainsi, cet effet extérieur de l'Union Européenne peut très bien agir de manière substantielle à l'intérieur. On doit construire l'Europe de sorte que les Européens puissent en être à nouveau fiers. Mais l'on est seulement fier de soi-même quand on peut réussir quelque chose pour autrui. »

Par ailleurs, le Grand-Duché de Luxembourg compte parmi un petit nombre d'Etats au monde qui mettent à disposition plus que les 0,7% du P.N.B. objectif fixé par les Nations Unies pour l'aide au développement.

Pour Jean-Claude Juncker, la politique européenne représente une affaire de cœur, dans laquelle « il ne s'agit pas seulement de programmes politiques et de déclarations de principe. Elle concerne également les hommes. On ne peut rien mettre sur la bonne voie en Europe, si l'on n'aime pas les hommes. [...] Celui qui compte les peuples comme de gigantesques troupeaux démographiques, sans se rendre compte qu'il s'agit d'êtres humains réels, ne peut pas construire l'avenir. »

Avec Jean-Claude Juncker, le Directoire de la Société pour la remise du Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle rend hommage en 2006 à un grand Européen qui représente par sa crédibilité, sa compétence et sa ténacité – dans la meilleure tradition du peuple luxembourgeois – un moteur du processus d'intégration, réussissant comme peu d'autres à enthousiasmer et gagner les citoyens et citoyennes à l'œuvre d'unification européenne.



CHÂTEAU VIANDEN

2006



TEXTE DU DOCUMENT

LE 25 MAI 2006, JOUR DE L'ASCENSION, EN LA SALLE
DES COURONNEMENTS DE L'HÔTEL DE VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE,
ANCIENNEMENT PALAIS IMPÉRIAL, LE PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE
DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE A ÉTÉ DÉCERNÉ AU
PREMIER MINISTRE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,

S.E. Dr. Jean-Claude Juncker,

EN HOMMAGE

À SON ACTION EXEMPLAIRE POUR UNE EUROPE UNIE ET SOCIALE.

INSCRIPTION DE LA MÉDAILLE

PRIX CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE 2006

Dr. Jean-Claude Juncker

MOTEUR DE L'EUROPE





JEAN-CLAUDE JUNCKER

PREMIER MINISTRE

MINISTRE D'ÉTAT

MINISTRE DES FINANCES

Jean-Claude Juncker est né le 9 décembre 1954 à Rédange-sur-Attert dans l'Ouest du Luxembourg. Il passe son enfance et sa jeunesse dans le sud du pays, à Belvaux, où son père travaille dans une des grandes aciéries. La vie dans cette région, fief des mouvements socialistes et communistes du Luxembourg, avec sa population marquée par la présence d'immigrés italiens et portugais, n'est pas sans influence sur le développement du jeune écolier, qui, grâce à l'activité syndicaliste de son père au sein de la Confédération des Syndicats Chrétiens Luxembourgeois (LCGB), devint très tôt familier des réalités du monde du travail.

Après des études secondaires classiques à l'Internat de Clairefontaine, en Belgique, il passe le baccalauréat au Lycée Michel Rodange à Luxembourg, en 1974. En 1975, il s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg, où il obtient une Maîtrise en droit en 1979. En février 1980, il est assermenté en qualité d'avocat, mais il n'exercera pas sa profession par la suite. C'est également à Strasbourg qu'il fait la connaissance de sa future épouse, Christiane Frising.

En 1974, Jean-Claude Juncker entre au Parti Populaire Social-Chrétien (CSV) où il attire très vite sur lui l'attention de la direction du parti. Ce sont son talent rhétorique et sa pensée analytique qui font, entre autres, forte impression. Sa nomination comme Secrétaire de la fraction du CSV, en octobre 1979, marque le début de son ascension fulgurante. Et lorsqu'en 1982 un poste gouvernemental se libère, Jacques Santer, le ministre des Finances de l'époque, intervient auprès de Pierre Werner, le Premier Ministre, pour que le jeune Jean-Claude Juncker devienne, quelques jours avant son vingt-huitième anniversaire, Secrétaire d'Etat au Travail et aux affaires Sociales, deux départements qui sont ses domaines de prédilection. Lors des élections parlementaires de 1984, Jean-Claude Juncker est élu député pour la première fois. Il est nommé ministre du Travail et Délégué au ministre du Budget dans le premier gouvernement de Jacques Santer.

En 1985, lorsque le Luxembourg occupe la Présidence du Conseil de la Communauté Européenne, Jean-Claude Juncker dirige la présidence du Conseil social et du budget de la Communauté Européenne. Cette expérience est au début de son engagement résolu pour l'Europe, un engagement qui a comme base la conviction qu'une paix définitive en Europe ne peut être réalisée que par la voie de l'intégration européenne. C'est le seul moyen d'éviter les drames et les tragédies du passé, que Jean-Claude Juncker ne connaît que trop bien à travers le recrutement forcé de son père dans la Wehrmacht allemande pendant la seconde guerre mondiale et son envoi sur le front russe.

Après les élections législatives de 1989, commence une nouvelle étape de sa carrière politique avec sa nomination comme Ministre des Finances et du Travail. Le domaine des Finances passant traditionnellement pour l'exercice obligatoire pour tout futur Premier Ministre luxembourgeois, tous les observateurs politiques du pays s'accordent bientôt à voir en Jean-Claude Juncker le successeur probable de Jacques Santer.



Pendant la période législative de 1989 à 1994, Jean-Claude Juncker peut définitivement faire preuve de ses capacités exceptionnelles de politicien et d'homme d'État autant sur le plan national qu'europpéen. En 1991, en tant que président en fonction du Conseil Ecofin, il devient un des principaux acteurs de la rédaction du Traité de Maastricht, tout particulièrement sur les questions de l'Union économique et monétaire, dont il rédige de sa propre main de longs passages. C'est aussi lui qui, lors d'une rencontre informelle d'Ecofin, en mai 1991, à Luxembourg, sauve les négociations sur l'Union économique et monétaire en inventant le principe du *opting out* pour le Royaume-Uni. En février 1992, Jean-Claude Juncker est l'un des signataires du Traité de Maastricht.

Malgré son succès, la carrière de Jean-Claude Juncker aurait pu trouver alors une fin dramatique. Après un accident de la circulation, à l'automne 1989, il reste pendant deux semaines dans le coma, dans un état critique, et ce n'est que deux semaines plus tard qu'il se réveille.

Sur le plan national, Jean-Claude Juncker s'attaque, en 1992, à la préparation d'une réforme du système fiscal la plus exhaustive de l'histoire du Luxembourg, réforme qui entre en vigueur le 1er janvier 1993.

De janvier 1990 à février 1995 Jean-Claude Juncker est également Président du CSV. En juin 1994, il est réélu au Parlement et conserve les Ministères des Finances et du Travail. Après la nomination de Jacques Santer à la tête de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker est nommé Premier Ministre par le Grand-Duc Jean, le 20 janvier 1995. En tant que Chef du gouvernement, il conserve les postes de ministre des Finances, de ministre du Travail et de l'Emploi ainsi que celui de ministre du Trésor.

Une fois à la tête du gouvernement, Jean-Claude Juncker imprime une nouvelle note en s'attachant à renforcer l'image du Luxembourg à l'étranger. De nombreuses visites d'État et de travail, souvent accompagnées de grandes délégations de partenaires économiques, le conduisent dans le monde entier. Grâce à ses efforts, les relations politiques et économiques avec de nombreux pays ont pu être renforcées. Il porte une attention toute particulière aux pays bénéficiaires de l'aide au développement. Avec un montant de 0,8% de son PIB le Luxembourg se place depuis 2001 parmi les cinq pays les plus engagés en ce qui concerne l'aide au développement.

En décembre 1996, la presse internationale nomme Jean-Claude Juncker « héros de Dublin ». En effet, il réussit habilement, lors du Conseil européen de Dublin, à servir de médiateur entre le Chancelier allemand, Helmut Kohl, et le Président de la République Française, Jacques Chirac, quant au Pacte de stabilité accompagnant l'Union économique et monétaire.

Au cours de la seconde moitié de l'année 1997, la présidence luxembourgeoise du Conseil offre à Jean-Claude Juncker la possibilité de s'employer à instaurer une Europe plus sociale. Le sommet exceptionnel sur l'emploi, en novembre 1997, aboutit à la création du « Processus luxembourgeois », qui exige des États membres de présenter chaque année un plan pour l'emploi et d'obéir aux critères quantifiables et contrôlables en ce qui concerne la création d'emplois et la lutte contre le chômage.

Un mois plus tard, à l'occasion du Conseil européen de Luxembourg, l'Union Européenne, sous la présidence de Jean-Claude Juncker, ouvre ses portes à l'élargissement vers l'Est. Lors du même sommet fut fondé le groupe « Euro 11 », groupe informel des ministres des Finances des États membres participant à l'Union monétaire, groupe entre temps rebaptisé Groupe Euro.



En juin 1999, le parti populaire social-chrétien (CSV) gagne à nouveau les élections et Jean-Claude Juncker, qui obtient un résultat excellent, est nommé chef d'un gouvernement se composant cette fois de représentants du CSV et du parti démocrate (DP), une coalition qui met ainsi fin à la coalition gouvernementale existant depuis quinze ans entre le CSV et le Parti des Travailleurs Socialistes Luxembourgeois (LSAP). Jean-Claude Juncker conserve les départements des finances et de la communication.

A la suite des élections parlementaires du 13 juin 2004, lors desquelles il obtient un score de voix record, Jean-Claude Juncker est de nouveau Premier Ministre, ministre d'État et ministre des Finances. Son gouvernement se compose une fois de plus de membres du CSV et du LSAP.

Le 1er janvier 2005, Jean-Claude Juncker est nommé premier président permanent du Groupe Euro qui comprend les ministres des Finances des États membres de la zone euro.

Dans le cadre de la présidence du Luxembourg au Conseil de l'UE, dans la première moitié de l'année 2005, Jean-Claude Juncker obtient un accord sur la réforme du pacte de stabilité et de croissance, sans modifier les principes fondamentaux, lors du Conseil européen de mars 2005. Au cours de ce sommet Jean-Claude Juncker réussit à réanimer la stratégie de Lisbonne ayant pour objectif d'insister plus fortement sur les aspects sociaux et écologiques du processus.

Après le « non » français et néerlandais au traité établissant une Constitution pour l'Europe, Jean-Claude Juncker met tout son poids politique dans la balance pour obtenir un « oui » au référendum du 10 juillet 2005 au Luxembourg.

Jean-Claude Juncker a reçu de nombreux titres de Docteur Honoris Causa et maintes distinctions. Une série de prix politiques importants lui ont été attribués en reconnaissance de son engagement pour l'idée européenne, et, en particulier, le Prix International Charlemagne lui sera attribué en 2006, en hommage à son dévouement pour la cause européenne.

De 1989 à 1995, Jean-Claude Juncker fut Gouverneur de la Banque mondiale. Depuis 1995, il est gouverneur du Fonds monétaire international ainsi que gouverneur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).


NEUMÜNSTER


DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER - TITRES ET DISTINCTIONS

- 16 janvier 1998 **Luxembourg:** Attribution de la Médaille d'or du Mérite Européen de la Fondation du Mérite Européen
- 3 février 1998 **Paris:** Attribution du Prix de l'« Européen de l'Année 1997 de la presse française » (Trombinoscope)
- 8 mai 1998 **Bonn:** Attribution du « Prix de l'avenir pour l'ordre social » du magazine de la CDA (des Travailleurs Chrétiens-Démocrates)
- 1^{er} octobre 1998 **Luxembourg:** Attribution du titre de Docteur Honoris Causa de l'Université de Miami
- 19 octobre 1998 **Luxembourg:** Attribution du Prix « Vision for Europe » de la Fondation Edmond Israel
- 17 décembre 1998 **Sarrebruck:** Attribution du « Canard d'or » de la conférence de Presse du Land de Sarre
- 2 juin 1999 **Cologne:** Attribution du Prix Européen de l'Artisanat 1999 par « l'Artisanat de Rhénanie du Nord Westphalie »
- 3 octobre 2000 **Luxembourg:** Attribution de l'« Insigne de l'Artisanat en Or » de la Chambre luxembourgeoise des Métiers
- 6 juillet 2001 **Munster:** Attribution du titre de Docteur Honoris Causa de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de la Westfälische Wilhelms-Universität
- 5 février 2002 **Paris:** Grand officier de la Légion d'Honneur
- 9 juillet 2002 **Bruxelles:** Attribution du Prix de la Confédération Européenne des Contribuables
- 15 novembre 2002 **Bonn:** Attribution du Prix CICERO de l'orateur 2002 de la Maison d'Édition allemande « Fachverlag für Kommunikation und Management »
- 13 avril 2003 **Bucarest:** Grand-Croix de l'Étoile de Roumanie
- 14 avril 2003 **Bucarest:** Attribution du titre de Docteur Honoris Causa de l'Université de Bucarest
- 27 mai 2003 **Trèves:** Nomination au rang de Citoyen d'honneur de la Ville de Trèves
- 3 octobre 2003 **Berlin:** Attribution du Prix « La Quadriga », catégorie « Européen de l'année » de la « Gesellschaft Werkstatt Deutschland »
- 27 janvier 2004 **Orestiada:** (Grèce du Nord) Nomination au rang de Citoyen d'honneur de la Ville d'Orestiada, remise des clés de la Ville et inauguration d'une plaque de rue au nom du Premier Ministre luxembourgeois
- 27 janvier 2004 **Komotini:** Attribution du titre de Docteur Honoris Causa de la Faculté de droit de l'Université de Thrace
- 14 février 2004 **Mülheim/Ruhr:** Attribution du Prix Heinrich Braun 2004 de l'Evêché d'Essen
- 29 février 2004 **Konz:** Attribution du Prix des Médias MAJU pour le journalisme de qualité 2003
- 30 novembre 2004 **Mühlheim/Ruhr:** Attribution du Prix d'honneur « Das goldene Schlitzohr 2004 »
- 18 septembre 2005 **Bayreuth:** Attribution du Prix Elsie-Kühn-Leitz par l'Union des Sociétés franco-allemandes en Allemagne et en France
- 4 novembre 2005 **Francfort/Main:** Attribution du Prix Walter-Hallstein
- 18 novembre 2005 **Nice:** Président du Centre international d'études européennes
- 29 novembre 2005 **Bruxelles:** Attribution du Prix « European of the Year »
- 31 janvier 2006 **Paris:** Attribution du Prix « Européen de l'Année 2005 » de la presse française (Trombinoscope)

UN PRIX CIVIL RÉCOMPENSANT LES MÉRITES POUR L'UNIFICATION EUROPÉENNE



UN PRIX CIVIL

PROF. DR. DR. WALTER EVERSHEIM

« Nous nous permettons désormais de proposer l'institution d'une remise annuelle de prix international, récompensant la contribution la plus précieuse au service du dialogue et d'un travail commun entre les peuples d'Europe occidentale, et au service de l'humanité et de la paix mondiale. Cette contribution peut avoir eu lieu dans le domaine littéraire, scientifique ou politique ». Quand Dr. Kurt Pfeiffer fit cette proposition, « humblement, en retrait des instances publiques » il y a de cela plus de 50 ans, personne n'aurait osé prédire que le Prix International Charlemagne allait devenir une des récompenses européennes les plus importantes et les plus renommées décernée à des personnalités remarquables qui se sont engagées pour l'Europe et l'unification européenne.

Deux générations après l'institution du Prix Charlemagne, revoyons les circonstances vécues par ses initiateurs. La deuxième guerre mondiale, déclenchée par l'Allemagne, a provoqué des dommages importants en Europe. Aix-la-Chapelle, première ville allemande à avoir été délivrée par les forces de combat alliées, fut non seulement à l'avant-scène de la guerre pendant des semaines, mais fut aussi la seule grande ville qui fut évacuée de force et pillée par la suite. A la détresse matérielle de la population, à la désintégration des relations sociales et à la dissolution de structures transmises, s'ajouta une perte de repères moraux et spirituels, qui laissa peu de place à une reconstruction orientée sur l'avenir.

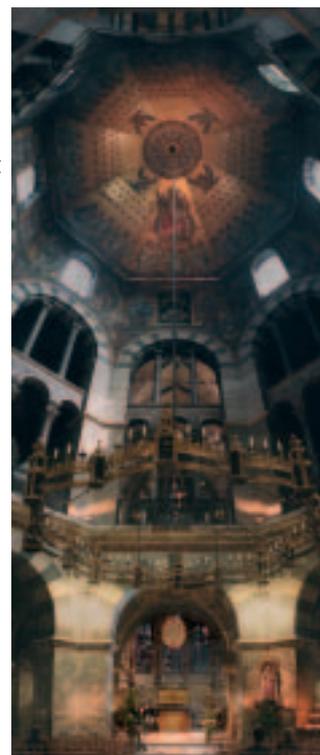
Dr. Kurt Pfeiffer, homme d'affaires aixois, partageait le désir de s'instruire avec beaucoup d'autres, après des années de manipulation mentale et d'endoctrinement. Ceci lui donna ainsi qu'à ses amis l'opportunité de créer, avec leur aide, dès 1946, un petit cercle de lecture, le « Corona Legentium Aquensis » avec des personnalités importantes de la ville. Avec le soutien financier de M. Pfeiffer, ce cercle put croître en importance et en influence, et organisait des expositions, des séries de conférences avec des personnalités politiques, des scientifiques et des créateurs de culture de toute l'Europe. Les discussions au sein du Corona incitèrent Pfeiffer à réfléchir s'il était suffisant de mettre de nouvelles idées et convictions sur le devant de la scène ou si l'on ne devait pas plutôt influencer sur le conflit Est-Ouest, qui après les deux guerres mondiales était ressenti comme menaçant, de manière plus active et plus efficace sur le plan officiel. L'homme d'affaires chercha une possibilité de gagner de l'influence sur le développement politique en Europe et d'agir sur l'avenir par le biais d'une stratégie pacifique, sans pour autant avoir à prendre le chemin des décisions de longue haleine des partis politiques et des parlements.

Il va sans dire qu'en 1949, les conditions de départ pour une initiative politique européenne étaient bonnes. Les efforts d'intégration de l'Europe de l'Ouest étaient tombés dans une crise profonde, lorsqu'en septembre 1948 les Britanniques abandonnèrent leurs négociations avec le gouvernement français, concernant une Union douanière et qu'ils bloquèrent en novembre 1949 la transformation du Conseil de l'Europe en institution européenne.

A la suite de quoi le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, reçut l'injonction américaine de reprendre la direction de l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest en une Europe supranationale. Le fait que cette incitation univoque resta longtemps sans réponse de la part des Français, constitua un terrain propice aux initiatives de politique européenne, d'autant plus que l'avancée de nouveaux blocs en Europe et la véhémence accrue de la guerre froide attisèrent la peur de nouveaux affrontements militaires sur le vieux continent.

Kurt Pfeiffer reconnut apparemment cette opportunité unique. Lors d'une rencontre du Corona le 19 décembre 1949, il choisit judicieusement de présenter à la veille des fêtes de Noël et de l'Année sainte annoncée par le Pape Pie XII, son idée d'institution d'un

LUSTRE DE BARBEROUSSE,
CATHÉDRALE
D'AIX-LA-CHAPELLE



« Prix d'Aix-la-Chapelle » récompensant les méritants pour une Europe occidentale unifiée, pour la paix dans le monde et pour l'humanité. Son initiative trouva une résonance extrêmement positive, aussi bien dans la presse qu'auprès des personnalités importantes. Ceci l'encouragea à poursuivre ses projets avec persévérance.

En quelques jours seulement Kurt Pfeiffer réunit de hauts représentants de l'administration municipale, de l'université, de l'église catholique, mais aussi des domaines politique et économique de la ville, qui publièrent ladite « Proclamation de Noël 1949 », valable encore de nos jours comme étant le fondement moral du Prix Charlemagne.

Du côté de la ville, le maire, Dr. Albert Maas, le Directeur des Services administratif de la Ville, Albert Servais, et l'adjoint au maire, Ludwig Kuhnen, s'engagèrent. Ils virent la chance de faire revivre grâce à ce Prix le passé européen quelque peu oublié de la ville et d'attirer à nouveau le regard sur Aix-la-Chapelle de ceux qui s'intéressent à l'Europe, propageant ainsi le nom de la ville impériale au-delà des frontières. Aix-la-Chapelle fut jadis, sous Charlemagne, le centre du premier empire européen, à plusieurs reprises le lieu d'importants congrès européens pour la paix, mais aussi pendant longtemps ville thermale princière et également renommée pour le Pèlerinage des saintes reliques qui a lieu tous les sept ans ; autant d'éléments dont on peut à raison être fier.

C'est pour cela que M. Pfeiffer lui-même suggéra de nommer cette décoration « Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle » reliant de cette manière le passé au présent européen. Charlemagne fit cependant plus que de donner son nom et d'être porteur de message, il fut aussi l'âme de la future Fondation que générera la Société du Prix Charlemagne. Avec le nom du roi des Francs le plus remarquable, l'idée de faire entrer les pays chrétiens occidentaux dans la proclamation vit le jour.

Celui qui en est à l'origine reste un mystère, l'histoire ayant oublié de nous transmettre les détails. Il se peut que ce soit l'évêque Dr. Johannes Josef van der Velden, garde du tombeau du « père de l'Europe » - c'est ainsi que Charlemagne fut jadis désigné, selon une source de l'époque - ou bien aussi le professeur de philosophie, Dr. Peter Mennicken. Quoi qu'il en soit, cette « idée des pays occidentaux », présente dans la proclamation publiée par les fondateurs du Prix Charlemagne à Noël 1949, a toujours été réemployée en des tournures différentes mais succinctes. Dans un premier temps, elle est utilisée comme symbole se référant au royaume carolingien de Charlemagne : emblème d'un royaume européen, d'une homogénéité dans les règles, dans l'ordre moral, dans la langue, la monnaie, l'administration, la religion, et la culture, mais aussi en tant que principe général orienté sur l'avenir, pour la mission d'une Europe économique et politique unifiée.

**BUSTE DE CHARLEMAGNE,
TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE
D'AIX-LA-CHAPELLE**

L'accord économique devait avoir priorité et était une étape préliminaire absolument nécessaire à la fusion de l'Europe de l'Ouest. Cette exigence qui figurait dans la proclamation appartenait déjà depuis longtemps aux considérations de politique européenne de M. Pfeiffer et a pu, en particulier, trouver un appui de poids auprès des représentants de l'économie à la Fondation. Et, parmi eux, le président de la Chambre de Commerce et futur maire de la Ville, Hermann Heusch, le directeur général de l'union des usines de verre, Dr. Jean Louis Schrader, et le Néerlandais, Carl Nieuwenhuysen, directeur des usines Philips.

Justement grâce à l'engagement des deux représentants des plus hauts rangs de l'économie étrangère, l'objectif du Prix va devenir plus concret, dénué de tout nationalisme et basé sur un grand espace économique sans frontières ni douanes, permettant d'instaurer une paix durable en Europe. Cela démontre que le Prix Charlemagne était investi, dès le début, sur le plan international, aussi bien dans la mise en œuvre de ses objectifs que dans le choix de ses membres fondateurs.



Il n'est pas étonnant de voir que l'on comptait le fabricant de tissus d'Aix-la-Chapelle, Erasmus Schlapp, au sein du cercle des fondateurs du Prix. Il était en effet le président de l'Union-Europe, qui défendait les idées d'unification européenne.

M. Pfeiffer sut gagner pour son initiative les représentants des scientifiques aixois, le président de l'université, Dr. Wilhelm Müller, le professeur Dr. Franz Krauss et le professeur Dr. Peter Mennicken qui signèrent la proclamation. Ainsi le nombre de représentants de la culture et de l'enseignement de la ville fut presque égal à celui des entrepreneurs parmi les membres fondateurs du Prix Charlemagne.

Le Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle, initié par Kurt Pfeiffer, devait agir sur trois plans :

1. Au plan européen:

Ce n'était pas seulement l'adhésion des Allemands qu'il fallait gagner, mais aussi celle de leurs voisins européens, par le contenu symbolique de la remise annuelle d'un prix pour le processus d'intégration de l'Europe occidentale. Le Prix Charlemagne était censé représenter simultanément un forum et un instrument, en encourageant et en avertissant un plus large public sur l'état des accords de l'entente. C'est ainsi que cette récompense reste un symbole de la volonté européenne de l'entente, tout en étant un moyen de transmettre des messages politiques.

2. Au plan fédéral:

Le Prix Charlemagne fut le tout premier prix politique de la jeune République Fédérale d'Allemagne, toutefois pas un prix décerné par l'Etat. En comparaison avec la République de Weimar, pauvre en symboles, ce Prix créa de nombreuses possibilités d'identification. Il devait aussi contribuer à instituer en Allemagne la toute première conscience européenne, fondée sur l'entente des peuples.

3. Au plan municipal:

L'ancienne ville impériale était particulièrement appropriée pour agir pacifiquement au-delà des frontières par sa position sur les frontières et grâce à son passé européen. La remise du Prix mettrait ainsi la ville au centre même de l'attention du grand public, augmentant par là le prestige de la ville d'Aix-la-Chapelle.

Le 14 mars 1950, à peine trois mois après la proclamation du prix, fut créée la « Société pour la remise du Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle ». Elle devait se charger de toutes les tâches liées à cette remise du Prix. Le Prix même consiste en un titre honorifique, une médaille et une somme de 5000 DM (de nos jours 5000 €) et allait être décerné chaque année à une personnalité engagée pour l'Europe.

L'énergie avec laquelle les Fondateurs du Prix se mirent à l'œuvre se reflète dans le fait que déjà cinq mois après la proclamation, on décerna le jour de l'Ascension 1950, le Prix au Comte Richard Coudenhove-Kalergi, initiateur du mouvement paneuropéen et précurseur des idées d'unification européenne.

La première liste des adhérents à la Société du Prix Charlemagne comprenait les personnes les plus éminentes de la ville d'Aix-la-Chapelle. Une centaine de personnalités des domaines économique, religieux, universitaire et administratif de la ville s'inscrivirent à cette association.

Le Directoire de la Société du Prix Charlemagne est d'une importance toute particulière pour le Prix Charlemagne, puisque c'est lui qui élit le candidat censé de recevoir le Prix.

Sa structure reflète aujourd'hui encore celle du cercle fondateur de 1949. Les signataires de la proclamation de 1949 formèrent le premier Directoire de la Société du Prix Charlemagne et Kurt Pfeiffer en eut la fonction de premier porte-parole.

La cérémonie festive qui eut lieu dans la salle des couronnements lorsque le premier Prix fut décerné au Comte Coudenhove-Kalergi, laissa une impression durable. C'était la première fois depuis la fin de la guerre que l'hôtel de ville fut la scène d'une festivité non seulement municipale, mais encore européenne. Comme la ville était encore visiblement marquée par les traces de la guerre et que les invités de la cérémonie pouvaient même apercevoir le ciel directement par le toit troué de l'hôtel de ville, la cérémonie festive de la remise du Prix se trouva être l'objet d'une attention sans pareil. C'est ainsi que le Directoire fut stimulé grâce à la résonance qui s'ensuivit dans les médias aussi bien au niveau national qu'international à participer davantage au processus d'unification européenne. Ce fut la remise du Prix au Premier Ministre italien, Alcide de Gasperi, chez qui Kurt Pfeiffer passa une semaine entière pour lui offrir ce Prix, qui permit la percée sur le plan international en 1952.

Les dirigeants politiques des années 50 tels que Konrad Adenauer, Robert Schuman, Jean Monnet, Winston Churchill et bien d'autres encore, succédèrent au ministre italien et furent honorés à Aix-la-Chapelle pour leurs mérites allant dans le sens d'une unification européenne. La récompense obtint de ce fait un poids politique important et un prestige international. Paul Henri Spaak, lauréat du Prix Charlemagne, commenta dans son discours de remerciement dans la salle des couronnements en 1957, la liste des personnes distinguées par le Prix ; il prononça à juste titre les mots suivants : « nous sommes ici en présence des plus grands noms de l'Europe d'après-guerre »

Depuis que le Prix Charlemagne fut décerné à A. De Gasperi, il évolua de plus en plus dans le sens d'une récompense principalement politique. Pour cette raison les personnalités politiques dominent largement la longue liste des lauréats. Au premier plan, parmi ceux qui s'engagent pour le processus de l'unification européenne, se trouvent en effet des représentants de l'Etat, des ministres et des présidents élus qui sont en mesure d'influencer le processus d'unification européen grâce à la portée du Prix Charlemagne. Cependant, par la récompense de futurs lauréats tels que Don Salvador de Madariaga, Frère Roger ou György Konrad, la dimension intellectuelle et culturelle de l'unité européenne fut mise en avant.

Le Prix Charlemagne s'est très vite révélé être la récompense la plus renommée et la plus convoitée pour les mérites en faveur de l'unification européenne. Mais c'est aussi grâce à l'importance considérable des lauréats que ce Prix honorifique acquit au cours du temps un poids politique et moral remarquable.

En 1962 le Prix ne put pas être décerné et ce pour la deuxième fois depuis sa création, ce qui s'est produit dix fois au total.

La remise du Prix en 1963 à Sir Edward Heath, futur Premier Ministre britannique, marqua un tournant dans l'histoire du Prix Charlemagne : Heath représentait un pays prêt pour l'adhésion. Quelques jours après l'échec de la tentative britannique d'adhésion à la Communauté Européenne à cause du veto français, on devait interpréter ce signal encourageant comme étant un signe pour un avenir commun.

Une rupture de nature différente suivit en 1968, lorsque l'initiateur et père du Prix Charlemagne, Kurt Pfeiffer, remit sa fonction de porte-parole du Directoire du Prix Charlemagne au Dr. Jean Louis Schrader, qui avait compté lui aussi parmi les signataires de la proclamation de 1949. M. Pfeiffer reçut pour ses mérites le titre de citoyen d'honneur de la ville d'Aix-la-Chapelle. A cette occasion il qualifia les objectifs de l'œuvre de

sa vie de la manière suivante : « Le Prix Charlemagne agit sur l'avenir, il apporte un engagement en soi, mais un engagement de la plus haute valeur éthique. Un engagement qui vise une union volontaire et non forcée des peuples européens, afin de défendre les biens terrestres les plus précieux, notamment la liberté, l'humanité et la paix avec une nouvelle force pour assurer l'avenir de nos enfants et petits-enfants. »

Ce message concernant l'entente des peuples a été depuis transmis de porte-parole en porte-parole et constitue le critère primordial du Directoire pour le choix d'un nouveau titulaire du Prix.

M. Schrader continua fidèlement le travail de l'initiateur du Prix Charlemagne. L'ancien Maire, Hermann Heusch, qui a fait partie du Directoire pendant plus de 20 ans contribua, lui aussi, à une constante continuité. En tant que premier citoyen de la ville, il était, à la mairie, le maître de céans et le prouvait en décernant le Prix, chaque année, dans le cadre d'une cérémonie.

Dans les années 70 et 80, la remise du Prix aux représentants de jeunes démocraties comme celle de la Grèce ou de l'Espagne a été significative. On envisageait de soutenir les forces démocratiques en rapprochant ces états à l'Union Européenne. En 1981, Simone Veil fut la première femme à recevoir le Prix. Elle était le premier président du Parlement européen élu au suffrage direct par les citoyens européens.

En 1982 le Roi d'Espagne, Juan Carlos Ier, fut le premier dirigeant issu de la royauté à être honoré. La proposition vint du nouveau porte-parole, le consul Hugo Cadenbach, et fut transmise au Directoire, à la suite de quoi Kurt Pfeiffer formula cette remarque: « nous venons tout juste de vous nommer porte-parole et vous nous présentez déjà un roi! ». Ce commentaire plaisant venant d'un ami paternel était bienveillant puisque la proposition fut adoptée à l'unanimité par les membres du jury.

Suite à la mort subite de Jean Louis Schrader en 1980, le choix du porte-parole à la tête du Prix Charlemagne se porta sur Hugo Cadenbach, qui en fut surpris. Il s'adapta pourtant assez rapidement à sa nouvelle mission en trouvant un précieux soutien auprès du Maire de la ville, Kurt Malangré. Maire et porte-parole s'entendirent parfaitement dans leur travail commun. Cette condition essentielle à un travail efficace au sein du Directoire du Prix Charlemagne reste aujourd'hui encore une tradition indispensable.

Le 30 janvier 1987 le fondateur du Prix Charlemagne, Dr. Kurt Pfeiffer, disparut, lui qui avait jusqu'à ses derniers jours activement participé à l'évolution du Prix et avait élaboré nombre de textes pour les médailles et les titres authentiques remis aux lauréats.

Henry Kissinger fut le dernier candidat qu'il ait proposé, ancien ministre américain des Affaires étrangères et lauréat du prix Nobel de la paix. Cette proposition fut à la fois le legs spirituel et la mission du porte-parole du Directoire. M. Pfeiffer souhaitait renforcer les relations transatlantiques, voyant bien que cette Communauté Atlantique était déterminante pour la sûreté des états de l'Europe de l'Ouest.

Le débat controversé au sujet de cette nomination donna lieu à des discussions concernant les objectifs du Prix Charlemagne. La Société du Prix Charlemagne profita de cette occasion pour souligner le caractère de la décoration comme étant un Prix civil de la ville, en changeant le nom du prix en : « Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle ».

Les bouleversements en Europe de l'Est et Europe centrale, ainsi que les événements de l'année 1989 qui atteignirent leur point culminant avec la réunification de l'Allemagne, apportèrent l'opportunité de redéfinir les objectifs du Prix en complétant et réactualisant

MUSÉE DU GRAND-DUC JEAN





**DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER,
PREMIER MINISTRE DU GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG**

la déclaration de 1949, sous forme d'un commentaire. La « Déclaration du Conseil de la Ville d'Aix-la-Chapelle et de la Société pour la remise du Prix Charlemagne » du 14 novembre 1990, se référerait à la signification historique de l'année 1989 qui prônait une « union globale » des états européens. Simultanément on put accentuer la signification profonde de l'Europe Unie, aspirant à un équilibre réduisant les oppositions de l'Europe du Nord et de celle du Sud et de la protection de notre environnement naturel. Nouveaux défis importants qui n'étaient pas encore à l'ordre du jour en 1949, mais qui, 40 ans plus tard, comptaient comme étant une évidence pour toute personne engagée sur le niveau politique.

Les prix décernés dans les années 90 s'inscrivirent entièrement dans la lignée de « l'union globale » de l'Europe et c'est ainsi que le Prix Charlemagne fut accordé en particulier à des représentants des états d'Europe du Nord et de l'Est. Ceux-ci, originaires de pays qui n'appartenaient pas encore à l'Union Européenne, représentaient tous ensemble, l'espoir d'une Union Européenne la plus large possible. Les distinctions devaient émettre un signal positif, encourageant les porteurs du Prix à introduire leur pays au sein de l'Europe. En même temps, la réputation internationale associée au Prix Charlemagne devait renforcer la position des lauréats dans leur politique intérieure et aussi le rang de leur pays.

Avec la décoration du président américain Bill Clinton en 2000, le Prix International Charlemagne fut attribué 50 ans après la première cérémonie, au représentant d'un peuple qui fut continuellement, depuis cinq décennies, un partenaire fiable des nations libres d'Europe.

Grâce à la distinction accordée à un représentant exceptionnel de la littérature européenne, l'écrivain et sociologue hongrois György Konrád, le Directoire attira l'attention, l'année suivante sur la précieuse participation de la culture et de ceux qui la génèrent à l'intégration de notre continent.

Après l'année 2002, lors de laquelle un « objet » reçut pour la première fois le Prix Charlemagne: l'euro, qui fut représenté par la Banque centrale européenne et son président Wim Duisenberg, le Directoire mit clairement l'accent par ses décisions ultérieures sur l'approfondissement du processus d'intégration et sur le renforcement des éléments parlementaires et démocratiques de l'Union, avec Valéry Giscard d'Estaing (en 2003), président de la Convention, et avec Pat Cox (en 2004), président du Parlement européen.

En 2005, le chef d'état italien Dr. Carlo Azeglio Ciampi, fervent défenseur du processus d'unification, prit la relève, lui qui personnifie d'une manière extraordinaire les principes de base et l'échelle des valeurs qui font de l'Europe ce qu'elle est.

2006



UN PRIX CIVIL

A l'aube de ce nouveau siècle, nous avons conscience qu'une grande partie du chemin menant à une Europe Unie reste à faire. Un grand pas a pourtant été franchi il y a un peu plus de deux ans. Lorsque dix nouveaux pays membres adhèrent à l'Union le 1er mai 2004, une nouvelle ère du processus d'intégration européen débuta. C'est ainsi que l'histoire d'après-guerre, marquée par la guerre froide et le partage de l'Europe, prit définitivement fin.

L'évolution de cette vaste unification des familles du peuple européen est indissociable de la personnalité et de l'œuvre du Pape Jean-Paul II. Son pontificat, long de plus de 25 ans, marquera dans l'histoire une période dans laquelle furent instaurées les fondements pour la liberté et pour une paix durable, ainsi que pour la stabilité et le bien-être des générations futures sur l'ensemble du continent. En hommage à son engagement exceptionnel au service de l'entente européenne et d'un travail commun, au service de l'humanité et de la paix mondiale, ce fut un honneur pour les responsables du Prix Charlemagne de pouvoir récompenser le Pape Jean-Paul II avec un Prix Charlemagne exceptionnel. Ce fut la seule et unique fois que la remise du Prix eut lieu d'une manière inhabituelle, le 24 mars 2004, à Rome.

Cette année, le jour de l'ascension, le Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, S.E. Jean-Claude Juncker, un européen remarquable est récompensé. En tant que médiateur, intermédiaire et acteur primordial des progrès d'intégration pendant les deux dernières décennies, il arrive, comme peu d'autres savent le faire, à enthousiasmer les gens pour l'œuvre d'unification européenne.

Le Directoire du Prix Charlemagne et la Société se sentent tenus de poursuivre le travail entamé par M. Kurt Pfeiffer il y a de cela presque soixante ans, car en matière d'entente des peuples et d'intégration européenne, il y a comme pour la paix, la liberté et le bien-être en Europe, beaucoup à assurer et à créer et ce, sans aucune alternative. Nous profitons de l'appui de la Fondation du Prix International Charlemagne d'Aix-la-Chapelle, créée en 1997 où se retrouvent des personnalités des domaines économique, politique et social. La Fondation du Prix Charlemagne souhaite donner par le biais des manifestations de nouvelles impulsions au processus d'unification et faire en sorte que les citoyens et les jeunes gens s'intéressent à l'Europe et en soient convaincus.

Dans leurs efforts à promouvoir le Prix Charlemagne, à assurer son indépendance et à lui procurer un réseau de personnalités européennes, les responsables de la fondation ont déjà obtenu des progrès considérables dans les années précédentes. Le fait que cinq chefs d'Etat européens, S.M. Le Roi d'Espagne Juan Carlos Ier, S.M. Le Roi des Belges Albert II, S.A.R. Le Grand-Duc de Luxembourg Henri Ier, le Président de la République fédérale d'Autriche Dr. Heinz Fischer et le Président de la République fédérale d'Allemagne Dr. Horst Köhler, nous rendent l'honneur de patronner la Fondation, lui attribue une importance bien plus marquée. Ils renforcent en même temps l'idée fondamentale du Prix Charlemagne, à savoir, l'unification européenne. Grâce à cela un signe lumineux et rayonnant à long terme sera émis pour appuyer le processus d'intégration dans une période des plus importantes pour l'Union Européenne.

Prof. Dr.-Ing. Dr. h.c. mult. Dipl.-Wirt. Ing. Walter Eversheim
Porte-parole du Directoire de la Société pour la remise du Prix Charlemagne de la Ville d' Aix-la-Chapelle

AVEC JEAN-CLAUDE JUNCKER, LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ POUR LA REMISE DU PRIX CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE REND HOMMAGE EN 2006 À UN GRAND EUROPÉEN, QUI RÉUSSIT COMME PEU D'AUTRES AVANT LUI À ENTHOUSIASMER ET GAGNER LES CITOYENS ET CITOYENNES À L'ŒUVRE D'UNIFICATION EUROPÉENNE.

HÔTEL DE VILLE
D'AIX-LA-CHAPELLE



2006



CATHÉDRALE
D'AIX-LA-CHAPPELLE



LAURÉATS DU PRIX CHARLEMAGNE

2006



1950
**COMTE RICHARD
COUDENHOVE-KALERGI**
FONDATEUR
DU MOUVEMENT
PANEUROPEEN



1951
**PROF. DR.
HENDRIK BRUGMANS**
PRÉSIDENT DU
COLLÈGE EUROPÉEN
DE BRUGES



1952
M. ALCIDE DE GASPERI
PRÉSIDENT
DU CONSEIL DES
MINISTRES DE LA
RÉPUBLIQUE D'ITALIE



1953
M. JEAN MONNET
PRÉSIDENT DE LA
HAUTE AUTORITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ
EUROPÉENNE



1954
**DR. KONRAD
ADENAUER**
CHANCELIER
DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE



1955
**SIR WINSTON
CHURCHILL**
ANCIEN
PREMIER MINISTRE DE
GRANDE-BRETAGNE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'OTAN



1957
M. PAUL HENRI SPAAK
SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE L'OTAN



1958
M. ROBERT SCHUMAN
PRÉSIDENT
DU PARLEMENT
EUROPÉEN



1959
**M. GEORGE C.
MARSHALL**
ANCIEN MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE



1960
DR. JOSEF BECH
MINISTRE
D'ÉTAT HONORAIRE,
PRÉSIDENT DE LA
CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DU LUXEMBOURG



1961
**PROF. DR.
WALTER HALLSTEIN**
PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION
DE LA COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE



1963
**THE RT. HON.
EDWARD HEATH,
M.B.E., M.P.**
GARDE DES
SCEAUX DE
GRANDE-BRETAGNE

LAURÉATS DU PRIX CHARLEMAGNE

2006



1964
PROF. DR.
ANTONIO SEGNI
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE D'ITALIE



1966
M. JENS OTTO KRAG
MINISTRE PRÉSIDENT
DU ROYAUME
DU DANEMARK



1967
M. JOSEPH LUNS
MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU ROYAUME
DES PAYS-BAS



1969
**LA COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES**
REPRÉSENTÉE PAR
M. JEAN REY,
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
EUROPÉENNE



1970
**M. FRANÇOIS SEYDOUX
DE CLAUSSONNE**
ANCIEN AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE EN
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE



1972
**THE RT. HON. ROY
JENKINS, P.C., M.P.**
HOMME POLITIQUE



1973
**DON SALVADOR
DE MADARIAGA**
PHILOSOPHE,
SOCIOLOGUE, HISTORIEN
DES CIVILISATIONS



1976
M. LEO TINDEMANS
MINISTRE PRÉSIDENT
DU ROYAUME
DE BELGIQUE



1977
M. WALTER SCHEEL
PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE



1978
**M. KONSTANTIN
KARAMANLIS**
MINISTRE
PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DE GRÈCE



1979
**M. EMILIO
COLOMBO**
PRÉSIDENT
DU PARLEMENT
EUROPÉEN



1981
MME SIMONE VEIL
PRÉSIDENT
DU PARLEMENT
EUROPÉEN

LAURÉATS DU PRIX CHARLEMAGNE

2006



1982
S.M.
JUAN CARLOS IER
ROI D'ESPAGNE



1984
PROF. DR.
KARL CARSTENS
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE



1986
LE PEUPLE DU
GRAND-DUCHÉ DE
LUXEMBOURG



1987
PROF. DR.
HENRY A. KISSINGER
ANCIEN MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE



1988
M. FRANÇOIS
MITTERRAND
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ET **DR. HELMUT KOHL**
CHANCELIER DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE



1989
FRÈRE ROGER
FONDATEUR DE
LA COMMUNAUTÉ
DE TAIZÉ



1990
DR. GYULA HORN
MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE
DE HONGRIE



1991
M. VÁCLAV HAVEL
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
TCHÈQUE ET SLOVAQUE



1992
M. JACQUES DELORS
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES



1993
M. FELIPE GONZÁLEZ
MÁRQUEZ MINISTRE
PRÉSIDENT DU
ROYAUME D'ESPAGNE



1994
MME GRO HARLEM
BRUNDTLAND
MINISTRE PRÉSIDENT
DU ROYAUME
DE NORVÈGE



1995
DR. FRANZ
VRANITZKY
CHANCELIER
DE LA RÉPUBLIQUE
D'AUTRICHE

LAURÉATS DU PRIX CHARLEMAGNE

2006



1996
**S.M. LA REINE
BEATRIX DES
PAYS-BAS**



1997
**PROF. DR.
ROMAN HERZOG**
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE



1998
**PROF. DR.
BRONISLAW GEREMEK**
MINISTRE
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE DE
POLOGNE



1999
**M. ANTHONY CHARLES
LYNTON BLAIR**
PREMIER MINISTRE
DU ROYAUME-UNI DE
GRANDE-BRETAGNE ET
D'IRLANDE DU NORD



2000
**M. WILLIAM
JEFFERSON CLINTON**
PRÉSIDENT DES
ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE



2001
M. GYÖRGY KONRÁD
PRÉSIDENT DE
L'ACADÉMIE DES ARTS
DE BERLIN, ÉCRIVAIN
ET SOCIOLOGUE



2002
L'EURO
REPRÉSENTÉ PAR
M. WIM DUISENBERG,
PRÉSIDENT DE LA BCE



2003
**M. VALÉRY GISCARD
D'ESTAING**
PRÉSIDENT
DE LA CONVENTION
EUROPÉENNE



2004
M. PAT COX
PRÉSIDENT
DU PARLEMENT
EUROPÉEN



2005
**DR. DR. CARLO
AZEGLIO CIAMPI**
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE D'ITALIE



2004
**SA SAINTETÉ
LE PAPE JEAN-PAUL II**

**PRIX CHARLEMAGNE
EXCEPTIONNEL**

2006



VIGNOBLES AU LUXEMBOURG



CASINO



ESCH-SUR-SURE

LA PROCLAMATION DE

2006 1949

La Ville d'Aix-la-Chapelle, jadis au cœur de l'ensemble de l'Occident, devenue par la suite ville frontière, a toujours été consciente de sa mission historique dans son vrai caractère frontalier « d'avoir à servir d'intermédiaire et de devoir surmonter les frontières ». Des liens de sang lièrent les habitants de notre ville aux populations des états voisins. Il y eut toujours, à Aix-la-Chapelle, des hommes à l'esprit supérieur et clairvoyants qui ont essayé, s'opposant en cela à tout esprit borné et à des soi-disant intérêts nationaux, de trouver les ressemblances et le caractère unificateur du monde occidental et de sa civilisation.

Après deux guerres mondiales, dans lesquelles notre position de ville frontière a eu des conséquences particulièrement néfastes, au cours desquelles les efforts sincères de plusieurs générations pour surmonter des oppositions nationales imaginaires furent vains, notre ville, engloutie sous les décombres, s'efforce de regagner son droit à la vie. Mais, éprouvée par de terribles expériences, elle est plus que jamais prête à s'employer en faveur de l'unification de l'Occident, et à titre d'étape préalable indispensable, à défendre l'union économique.

Les progrès de l'humanité ayant toujours été dûs à des personnalités de génie qui, malgré tous les obstacles, se sont entièrement consacrées à la poursuite de leur idée, il est utile et nécessaire d'attirer l'attention sur ces hommes en tant que modèles et d'encourager les autres à imiter et concrétiser leurs idées.

C'est la raison pour laquelle un certain nombre de citoyens de notre ville, liés pour toujours par leur naissance ou par l'accomplissement de leur mission, ont décidé de créer un Prix International de la Ville d'Aix-la-Chapelle, qui s'appellerait, en souvenir du grand fondateur de la civilisation occidentale, « Le Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle ».

Ce Prix sera attribué chaque année à des personnalités méritantes qui ont fait avancer l'idée de l'unification occidentale sur le plan politique, économique et culturel.

Une société a été créée, avec le concours du Maire, du directeur des Services administratifs de la Ville, de l'évêque d'Aix-la-Chapelle, du président de l'Université Technique et de huit autres représentants de la vie économique et culturelle de notre ville, société qui sera chargée des tâches conjointes à l'attribution du Prix Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle. Cette société qui parle et agit au nom de notre grande tradition historique, à laquelle elle est obligée, nommera dès 1950 un lauréat et en fera connaître le nom au public après la tenue de l'élection. Elle veut ainsi, non seulement, en guise d'avertissement, attirer l'attention sur le problème non encore résolu de l'unification européenne, mais encore tenter de montrer des voies pour trouver des solutions pratiques à cette question urgente. Ce faisant elle ne cherche pas uniquement à gagner la sympathie et la coopération des citoyens aixois mais aussi celles de l'ensemble du monde occidental.

DR. ALBERT MAAS
MAIRE

M. ALBERT SERVAIS
DIRECTEUR DES SERVICES
ADMINISTRATIFS DE LA VILLE

**MGR DR. JOHANNES JOSEF
VAN DER VELDEN**
EVÊQUE D'AIX-LA-CHAPELLE

PROF. DR. WILHELM MÜLLER
PRÉSIDENT DE
L'UNIVERSITÉ TECHNIQUE
D'AIX-LA-CHAPELLE

DR. KURT PFEIFFER
COMMERÇANT

M. HERMANN HEUSCH
PRÉSIDENT DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

DR. FRANZ KRAUSS
PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ

M. LUDWIG KUHNEN
ADJOINT AU MAIRE

DR. PETER MENNICKEN
PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ

M. CAREL NIEUWENHUYSEN
DIRECTEUR

M. ERASMUS SCHLAPP
INDUSTRIEL DU TEXTILE

DR. JEAN LOUIS SCHRADER
PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aix-la-Chapelle, Noël 1949

2006



DÉTAIL DE LA STATUE
DE CHARLEMAGNE



2006

**DÉCLARATION DU CONSEIL DE LA VILLE
D'AIX-LA-CHAPELLE ET DE LA SOCIÉTÉ
POUR LA REMISE DU PRIX
CHARLEMAGNE, EN L'AN**

1990

En respect des fondateurs du Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle et en reconnaissance de la proclamation historique de 1949, le Conseil de la Ville d'Aix-la-Chapelle et la Société pour la remise du Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle

déclarent:

Nous sommes convaincus, tout comme les fondateurs du Prix Charlemagne, que, par sa situation frontalière depuis des siècles, par son histoire et par sa situation actuelle au cœur de l'Europe, la ville d'Aix-la-Chapelle se doit particulièrement de contribuer au rapprochement des pays de notre continent, au dépassement des frontières et à l'amitié entre les peuples d'Europe.

Grâce à l'évolution en Allemagne et en Europe de l'Est, depuis 1989, la marche vers une intégration complète n'est plus une utopie. De plus, l'Europe se verra attribuer un rôle particulier pour compenser les disparités entre le Sud et le Nord. Le problème de la sauvegarde de nos conditions de vie par la protection de l'environnement devient de plus en plus évident en Europe et sur notre terre surpeuplée.

La Ville d'Aix-la-Chapelle et la Société pour la remise du Prix Charlemagne réaffirment donc leur volonté, le jour de l'Ascension, en la salle des couronnements de l'Hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle d'attribuer

LE PRIX CHARLEMAGNE

à des personnalités, mais aussi à des organismes, qui ont de manière toute particulière contribué à promouvoir les buts ci-dessus nommés. Les lauréats seront élus par le Directoire de la Société pour la remise du Prix Charlemagne, un comité indépendant.

Aix-la-Chapelle, le 14 novembre 1990

Dr. Jürgen Linden
Maire de la Ville d'Aix-la-Chapelle

M. le Consul Hugo Cadenbach
Porte-parole du Directoire de la Société
pour la remise du Prix International Charlemagne
de la Ville d'Aix-la-Chapelle

MEMBRES DU DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ POUR LA REMISE DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE

2006

MEMBRES DE DROIT:

DR. JÜRGEN LINDEN
Maire de la Ville
d'Aix-la-Chapelle

DR. HERBERT HAMMANS
Prévôt de la Cathédrale

**PROF. DR.
BURKHARD RAUHUT**
Président de
l'Université Technique
d'Aix-la-Chapelle

MEMBRES NOMMÉS PAR LES PARTIS POLITIQUES PRÉSENTS AU CONSEIL MUNICIPAL:

M. ARMIN LASCHET MDEP
Ministre des Ages, de la
Famille, des Femmes et
de l'Intégration du Land
de Rhénanie du
Nord Westphalie (CDU)

M. HEINER HÖFKEN
Conseiller Municipal,
Chef de la Fraction du SPD
au Conseil Municipal

**M. HERMANN-JOSEF
PILGRAM**
Conseiller Municipal
(Bündnis 90/Die Grünen)

M. GEORG HELG
Membre du FDP

MEMBRES ÉLUS:

**UNIV.-PROF. DR.-ING.
DR.H.C.MULT. DIPL.-WIRT.
ING. WALTER EVERSHEIM**
Porte-parole du Directoire
du Prix Charlemagne

M. PAUL NEETESON
Délégué Général de la
Compagnie de Saint-Gobain
pour l'Allemagne, l'Europe
centrale et l'Europe de l'Est

M. DIETER PHILIPP
Président de la Chambre des
Métiers d'Aix-la-Chapelle

**MME IRENE
SCHULTE-HILLEN**
Diplômée en Economie,
Présidente du Comité
de la « Deutsche Stiftung
Musikleben »

DR. WALTER THIESSEN
Président du Comité
de Direction, AMB Generali
Holding AG

M. MICHAEL WIRTZ
Diplômé d'Etudes commer-
ciales, Président de la
Chambre de Commerce et
d'Industrie d'Aix-la-Chapelle

MEMBRES NOMMÉS PAR LE DIRECTOIRE:

**MME JOHANNA
HOLZHAUER**
Journaliste

M. WILHELM STAUDACHER
Secrétaire Général de la
Fondation Konrad Adenauer

MEMBRES DÉLÉGUÉS DE LA FONDATION DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE:

DR. ANDRÉ LEYSEN
Porte-parole du Comité
de Direction

DR. HERMANN KRÄMER
Président du Conseil
de la Fondation

MISE À JOUR: FÉVRIER 2006

2006

FONDATION DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE - STATUTS -



FONDATION
DU PRIX INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE

EXTRAITS DES STATUTS

PRÉAMBULE

§ 2 BUT DE LA FONDATION

1. Le but de la Fondation est de promouvoir l'unification de l'Europe, le rapprochement des États, des peuples et des citoyens, et en particulier aussi,
 - de promouvoir la signification, l'attribution indépendante de même que la continuation et le développement de la tradition du Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle,
 - la mise en place, la sauvegarde et l'utilisation à des fins scientifiques des documents relatifs à l'attribution du Prix Charlemagne dans des archives propres ainsi que la fondation d'une bibliothèque académique sur les thèmes européens,
 - la coopération et l'organisation commune des manifestations encadrant les cérémonies lors de l'attribution du Prix International Charlemagne de la Ville d'Aix-la-Chapelle, surtout en ce qui concerne la personne du lauréat du Prix Charlemagne, son pays d'origine et son action au niveau de la politique européenne,
 - l'organisation et la réalisation de rencontres et de manifestations dans le but d'encourager l'idée européenne et l'enracinement de la prise de conscience européenne des citoyens dans les domaines politique, économique, scientifique, culturel et social.
2. La Fondation poursuit uniquement et directement des buts d'intérêt général au sens du paragraphe « buts bénéficiaires d'avantages fiscaux » de la réglementation fiscale.
3. La Fondation agit à titre désintéressé et ne poursuit pas, en première ligne, des intérêts économiques personnels. Ses moyens financiers ne doivent être utilisés que pour des fins conformes aux statuts.

LE PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE INSTITUÉ DEPUIS 1949 PAR DES CITOYENS AIXOIS, EST DEPUIS 1950 ATTRIBUÉ À AIX-LA-CHAPELLE À DE GRANDS EUROPÉENS, SE DISTINGUANT PAR LEUR CONVICTION ET LEUR ACTION. IL DOIT ÊTRE RENFORCÉ DANS SA SIGNIFICATION POUR L'ENTENTE ENTRE LES PEUPLES ET LA COHABITATION DES CITOYENS, DES PEUPLES, DES NATIONS ET DES ÉTATS EN EUROPE ET DOIT ÊTRE PROMU SUR LE PLAN MATÉRIEL ET IDÉEL EN TANT QUE SIGNAL FORT POUR ENCOURAGER LA CAUSE EUROPÉENNE, DANS L'ENSEMBLE DES DOMAINES POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET SOCIAL.

A CETTE FIN, LES SIGNATAIRES, LE MAIRE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, M. JÜRGEN LINDEN, ET L'ANCIEN PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, M. LE CONSUL HUGO CADENBACH, DONNENT NAISSANCE À LA FONDATION DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, DONT LE SIÈGE SE TROUVE À AIX-LA-CHAPELLE.

LE 4 DÉCEMBRE 1997

§ 5 ORGANES DE LA FONDATION

1. Les organes de la Fondation sont le Comité de Direction et le Conseil de la Fondation.
2. La Fondation comporte une direction.

§ 6 LE COMITÉ DE DIRECTION

1. Le Comité de Direction se compose de quatre personnes.
2. La durée du mandat est de cinq ans. Le mandat est renouvelable. Le Comité de Direction choisit lui-même son président et son vice-président.

§ 12 CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION

1. L'administration de surveillance dont relève la Fondation est l'administration du district de Cologne. L'instance supérieure de surveillance de la Fondation est le Ministère de l'Intérieur du Land de la Rhénanie du Nord Westphalie.
2. L'instance de surveillance doit être informée à la demande et à tout moment des affaires concernant la Fondation.
3. Les changements apportés à la composition du Comité de Direction et du Conseil de la Fondation ainsi que le bilan de fin d'année et le rapport d'activité sont à présenter d'office à l'instance de surveillance.

2006

PARRAINS, MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ET DU CONSEIL DE LA FONDATION DU PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE



FONDATION
DU PRIX INTERNATIONAL
CHARLEMAGNE

PARRAINS:

**S.M. JUAN CARLOS IER
ROI D'ESPAGNE**
**S.M. ALBERT II
ROI DES BELGES**
**S.A.R. LE GRAND-DUC
HENRI DE LUXEMBOURG**
**S.E. DR. HEINZ FISCHER,
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE**
**DR. HORST KÖHLER,
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE
D'ALLEMAGNE**

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION:

DR. ANDRÉ LEYSEN
Porte-parole du Comité de
Direction, Président d'honneur,
Agfa-Gevaert N.V.

M. ERWIN CONRADI
Porte-parole adjoint
du Comité de Direction

DR. MICHAEL JANSEN
Ancien Secrétaire d'Etat

M. JAN KLEINWEFERS
Sociétaire gérant,
Kleinewefers-
Beteiligungs-GmbH

MEMBRES DU CONSEIL DE LA FONDATION:

DR. HERMANN KRÄMER
Président du Conseil
de la Fondation

DR. KARLHEINZ BENTELE
Président de
l'Association des Caisses
d'Epargne de Rhénanie

**CHEVALIER ALFRED
BOURSEUX**
Président Administrateur
Délégué Cablerie d'Eupen S.A.

**S.E. GABRIEL BUSQUETS
APARICIO**
Ambassadeur du Royaume
d'Espagne en République
Fédérale d'Allemagne

**UNIV.-PROF. DR.-ING. DR.
H.C. MULT. DIPL.-WIRT. ING.
WALTER EVERSHEIM**
Porte-parole du Directoire
de la Société pour la remise
du Prix Charlemagne

**M. JEAN FRANÇOIS-
PONCET, SÉNATEUR**
Ancien Ministre des
Affaires Etrangères de la
République Française

DR. PETER HEINACHER
Directeur «Politische
Interessenvertretung und
Regulierungsgrundsätze»,
Deutsche Telekom AG

M. HANS KAUSHEN
Ancien Président du Comité
de Direction de la Caisse
d'Epargne d'Aix-la-Chapelle

DR. DIETMAR KUHNT
Ancien Président du
Comité de Direction, RWE AG

DR. JÜRGEN LINDEN
Maire de la Ville
d'Aix-la-Chapelle

S.E. JANUSZ REITER
Ambassadeur de la
République de Pologne aux
Etats-Unis d'Amérique

**DR. JÜRGEN RÜTTGERS,
MEMBRE DU LANDTAG**
Ministre-Président
de Rhénanie
du Nord Westphalie

DR. GUIDO SCHMIDT-CHIARI
Président-Directeur Général,
Constantia Packaging AG

MME FRIEDE SPRINGER
Vice-Président-Directeur
Général, Axel Springer AG

DR. ROLF STOMBERG
Chairman of the Board
of Directors, Management
Consulting Group plc, London,
Président-Directeur Général,
Lanxess AG

M. MORRIS TABAKSBLAT
Président du Comité de
Direction, Reed Elsevier plc

**M. LODEWIJK C.
VAN WACHEM**
Chairman of the Board
of Global Crossing Ltd.

M. ROGER DE WECK
Journaliste, Berlin/Zurich

MISE À JOUR: FÉVRIER 2006

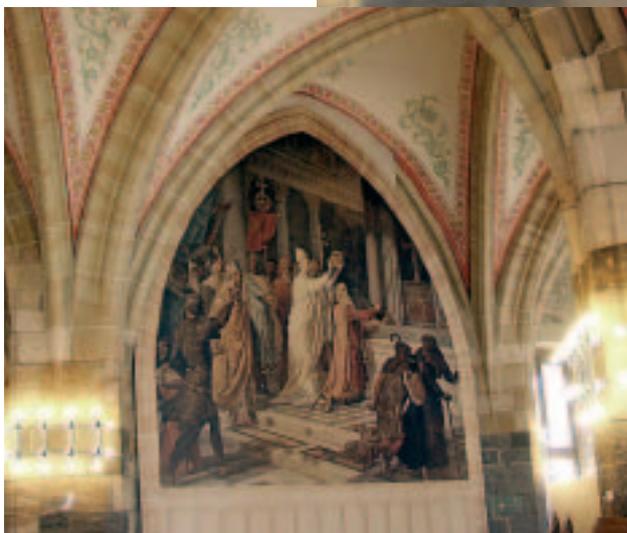
PORTAIL DE BRONZE (VERS 800),
NOMMÉ PORTE AU LOUP,
NARTHEX DE
LA CATHÉDRALE



2006



LE 25 MAI, JOUR DE L'ASCENSION, EN LA SALLE DES COURONNEMENTS DE L'HÔTEL DE VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE, ANCIENNEMENT PALAIS IMPÉRIAL, LE PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE DE LA VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE A ÉTÉ DÉCERNÉ AU PREMIER MINISTRE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, DR. JEAN-CLAUDE JUNCKER, EN HOMMAGE À SON ENGAGEMENT POUR L'ŒUVRE D'UNIFICATION EUROPÉENNE.



SALLE DES COURONNEMENTS, HÔTEL DE VILLE D'AIX-LA-CHAPELLE